



Extrait du Registre des Délibérations du Conseil d'Administration  
Séance du 17 mai 2023 à 18h00

Nombre de membres		
Afférents au Conseil d'Administration	En exercice	Ayant pris part à la délibération
13	15	9

Le Conseil d'Administration du Centre Communal d'Action Sociale de LA ROQUE D'ANTHERON s'est réuni en son lieu ordinaire, sur convocation adressée par le Président à chacun de ses membres, conformément au Code de l'action sociale et des familles, sous la présidence de Monsieur Jean-Pierre SERRUS, Président.

Secrétaire de Séance : Danièle CARELLO

**Administrateurs présents** : Jean-Pierre SERRUS, Jean-Marie LEBRE, Danièle CARELLO, Paul GAILLARD, Michèle BOURGUE, Alix DIOP, Yvette AGARD, Katia MARTINEZ, Catherine POUZENC

**Administrateurs ayant donné pouvoir** : Astrid ROBERT, Karine FRASCA, Patrick FUMAT, Nathalie JEAN

**Administrateurs absents** : Emilie LAFOND, Danièle PELLEGRIN

**Délibération N°006/2023**

**OBJET : ADOPTION D'UN BUDGET SUPPLEMENTAIRE - CCAS**

Rapporteur : Jean-Pierre SERRUS

Le Président informe l'Assemblée que le budget supplémentaire reste fidèle aux orientations budgétaires arrêtées lors de l'adoption du budget primitif 2023 et il s'inscrit dans la politique générale du Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S)

DIT qu'il convient d'intégrer les résultats constatés à l'issue de l'exercice 2022.

Le Conseil d'administration,  
Après en avoir délibéré,  
A l'unanimité,

ADOpte le budget supplémentaire pour l'exercice 2023 du Centre Communal d'Action Sociale, au niveau du chapitre pour les sections d'investissement et de fonctionnement, arrêté comme suit :

CHAPITRE	INTITULÉ	DÉPENSES		RECETTES	
		Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
SECTION FONCTIONNEMENT					
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00 €	231 687,25 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 042	Opération d'ordre de transfert entre section	0,00 €	95,00 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 67	Charges exceptionnelles	0,00 €	46 851,86 €	0,00 €	0,00 €
Chapitre 70	Produits des services, du domaine...	0,00 €	0,00 €	0,00 €	278 634,11 €
<b>TOTAL SECTION FONCTIONNEMENT</b>		<b>0,00 €</b>	<b>278 634,11 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>278 634,11 €</b>
SECTION INVESTISSEMENT					
Chapitre 001	Solde d'exécution de la section d'investissement	0,00 €	0,00 €	0,00 €	50 999,89 €
Chapitre 21	Immobilisations corporelles	0,00 €	50 999,89 €	0,00 €	0,00 €
<b>TOTAL SECTION INVESTISSEMENT</b>		<b>0,00 €</b>	<b>50 999,89 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>50 999,89 €</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00 €</b>	<b>329 634,00 €</b>	<b>0,00 €</b>	<b>329 634,00 €</b>

Ainsi fait et délibéré, aux jours, mois et an susdits.  
Pour copie conforme.

Le Président :



Jean-Pierre SERRUS

La Secrétaire de Séance :



Danièle CARELLO

Acte rendu exécutoire après télétransmission  
En Sous-Préfecture le 07 JUIN 2023  
Et de la publication ou notification le 07 JUIN 2023

REÇU EN PREFECTURE

le 07/06/2023

Application agréée E-legalite.com